



Développer des actions innovantes en matière d'éducation pour la capture du dividende démographique



DÉVELOPPER DES ACTIONS INNOVANTES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION POUR LA CAPTURE DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

1. CONTEXTE

Garantir une éducation de qualité aux demandeurs du secteur éducatif représente un facteur clé dans le processus de développement des pays et occupe une place centrale dans la lutte contre la pauvreté. Cette exigence en matière d'offre éducative nécessite une grande mobilisation de ressources aussi bien humaines que financières. Or au Bénin, comme dans les pays en développement, le dynamisme démographique augmente les besoins à satisfaire, tandis que la faiblesse de la base fiscale limite les ressources publiques.

La population béninoise, à l'instar de la population mondiale, croît de plus en plus. Celle-ci a doublé en une vingtaine d'années, en passant de 4 915 555 habitants en 1992 à 10 008 749 habitants en 2013 (RGPH4, 2013). Par ailleurs, le Bénin est caractérisé par une population jeune, avec plus de la moitié de la population qui a moins de 20 ans.

Cette progression de la population béninoise pose avec acuité le problème de la capacité du système éducatif à faire face à la multiplication des effectifs des enfants en âge d'être scolarisés.

En 2018, le Bénin s'est doté d'un plan sectoriel de l'éducation post 2015 (2018-2030) pour améliorer les performances du secteur de l'éducation et de la formation. L'objectif global visé à travers ce document s'énonce comme suit : « En 2030, le système éducatif du Bénin assure à tous les apprenants, sans distinction aucune, l'accès aux compétences, à l'esprit d'entrepreneuriat et d'innovation qui en font des citoyens épanouis, compétents et compétitifs, capables d'assurer la croissance économique, le développement durable et la cohésion nationale ». Cette vision est déclinée en quatre (04) objectifs spécifiques à savoir :

- **objectif spécifique 1** : Accroître l'accès et la rétention des enfants de 3 à 15 ans à une éducation de base ;
- **objectif spécifique 2** : Assurer aux enfants de 3 à 15 ans une éducation de base équitable et inclusive ;
- **objectif spécifique 3** : Assurer aux enfants de 3 à 15 ans une éducation de base de qualité ;
- **objectif spécifique 4** : Améliorer la gestion et le pilotage de l'éducation de base.

En 2021, malgré les efforts réalisés par le Gouvernement, les niveaux affichés par certains indicateurs de mesure des objectifs spécifiques 1 et 2 sont demeurés en deçà des prévisions attendues pour la même année. En effet, pour ce qui concerne l'objectif spécifique 1, le taux brut de scolarisation au préscolaire attendu pour 2021 est 25 % contre une réalisation de 15,9 % soit un écart de 9,1 %. Le second indicateur relatif l'objectif spécifique 1 dont le niveau n'a pas pu être atteint est en 2021 est le taux d'achèvement du primaire avec une réalisation de 65,4% contre une prévision de 75 %, soit un écart de 9,6 %.

L'indice de parité fille/garçon selon le taux brut de scolarisation au collège est un indicateur de mesure de l'objectif spécifique 2. Le niveau de réalisation obtenu selon les TBS 2021 est 0,90 contre une prévision de 0,92.

Ces écarts importants observés en 2021 entre les prévisions et les réalisations nécessitent une réponse rapide en termes d'investissement dans le secteur de l'Éducation dans le but de la capture du dividende démographique.

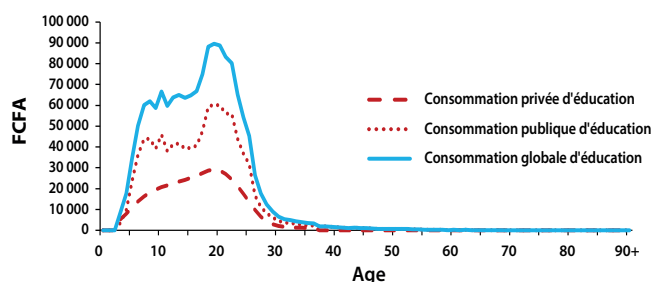
2. APPORT DE L'ÉTAT ET DES MÉNAGES DANS LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

2.1. Profil moyen de consommation en éducation

Le graphique ci-dessous montre que, sur tout le cycle de vie en 2019, l'Éducation est prioritairement financée par le secteur public. En effet, on note une dominance stochastique des dépenses publiques de consommation en éducation sur celles privées sur tout le cycle de vie au Bénin en 2019.

A titre d'illustration, alors que le secteur public contribue à hauteur de 45 951 FCFA et 59 985 FCFA en moyenne pour les individus de 10 ans et 20 ans respectivement, la contribution des ménages à la consommation d'éducation s'élève en moyenne à 20 658 FCFA et 28 735 FCFA pour les mêmes âges respectivement. En termes de contribution, le secteur public supporte 67 % de la consommation totale moyenne en éducation sur le cycle de vie.

Graphique 1 : Profil moyen de consommation en éducation



Source : Equipe nationale et CREG, 2019

Au cycle primaire¹, les dépenses publiques de consommation en éducation varient entre 36 276 FCFA et 38 013 FCFA en moyenne par individu tandis que dans les ménages, les dépenses de consommation sont comprises entre 13 884 FCFA et 21 650 FCA en moyenne par individu. Cette grande différence pourrait être due aux différentes politiques sociales du Gouvernement telles que la gratuité des écoles primaires publiques, la mesure des cantines scolaires et la mise à disposition des kits scolaires.

Au cycle secondaire², les ménages dépensent en moyenne par individu une somme qui varie entre 22 546 FCFA et 28 672 FCFA tandis qu'au niveau du public, les dépenses moyennes par individu oscillent entre 39 233 FCFA et 59 415 FCFA. Cette variation pourrait être expliquée par la gratuité du premier cycle secondaire pour les filles et l'octroi de bourses pour les lycées techniques.

Par ailleurs, il est constaté qu'au niveau des jeunes ayant un âge compris entre 15 et 24 ans, les dépenses moyennes de consommation sont plus importantes comparativement aux tranches d'âge avec un pic à l'âge de 19 ans pour un montant de 89 590 FCFA. Ce constat pourrait être justifié par le fait que les dépenses moyennes d'éducation par individu sont plus élevées dans l'enseignement.

2.2. Profil agrégé de consommation en éducation

Le profil ci-dessous retrace le niveau agrégé de la consommation pour l'ensemble des individus sur le cycle de vie. Sur le plan national, les dépenses globales de consommation en éducation atteignent environ 22 milliards FCFA et sont principalement portées par le secteur public. En d'autres termes, l'Etat investi plus dans l'Education de ses citoyens. Le graphique ci-dessous montre un investissement non négligeable avoisinant 15 milliards FCFA en faveur de l'éducation

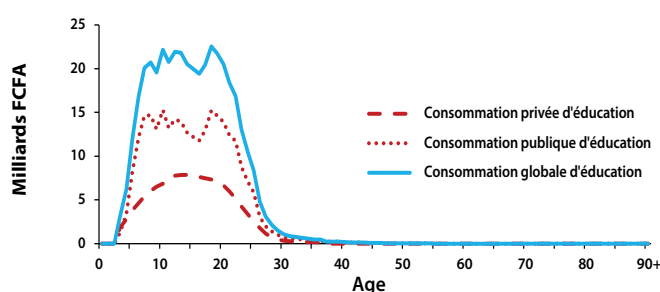
¹ 6 - 11 ans

² 12 - 18 ans

des enfants âgés de 10 ans en 2019 contre 7 milliards FCFA pour les ménages.

Néanmoins, il est constaté que les dépenses baissent progressivement aussi bien au niveau public que privé à partir de 14 ans. Ceci s'expliquerait d'une part par les taux d'abandon considérables au niveau du secondaire et d'autre part, par les faibles taux de transition entre les deux niveaux du secondaire (cycle 1 et 2) et le niveau supérieur engendrant un effectif important au secondaire et un faible effectif comparatif au niveau du supérieur. Au-delà de 30 ans, le faible effectif des individus encore dans le système éducatif explique la baisse drastique des dépenses globales de consommation d'éducation.

Graphique 2 : Profil agrégés de consommation en éducation

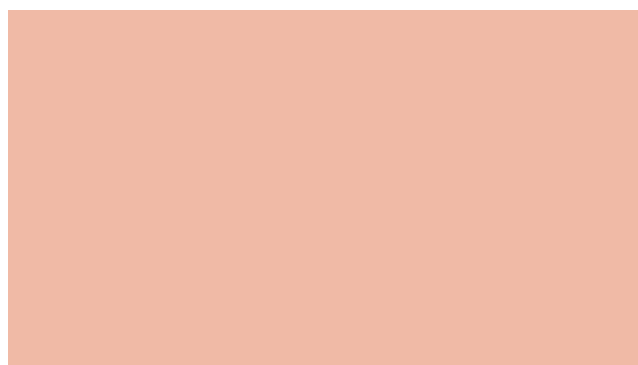


Source : Equipe nationale et CREG, 2019

3. APPORT DE L'IDHE AU DDMI

La situation combinée des cinq (05) dimensions permet d'obtenir l'indice synthétique de suivi du dividende démographique (DDMI). En 2019, le DDMI du Bénin est estimé à 48,4%. Ce score du DDMI est faible et inférieur à la cible moyenne de 50%. Cela montre que le Bénin n'exploite pas encore son potentiel démographique. Ce niveau relativement faible du DDMI est lié à la faiblesse des indices sous dimensionnels ISRT (21,8%) et IDHE (47,4%). Il urge donc que des investissements stratégiques soient réalisés pour relever les niveaux de ces deux sous indicateurs et par ricochet favoriser la capture du dividende démographique au Bénin.

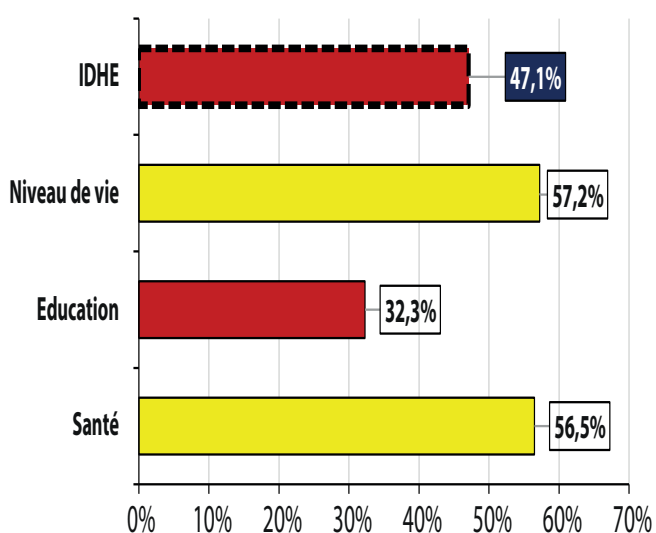
Graphique 3 : (voir CREG)



4. FAIBLE CONTRIBUTION DE L'ÉDUCATION DANS L'IDHE (A AMÉLIORER)

En se référant à la grille d'évaluation, le constat général qui se dégage est le faible niveau de développement humain élargi au Bénin, niveau insatisfaisant pour un pays aspirant au développement durable. En effet, l'IDHE, de 47,1 %, n'atteint pas la limite définie comme seuil à partir duquel un pays commence à exploiter le Dividende démographique (50 %). Cette faiblesse de l'IDHE est due aux faibles performances observées particulièrement au niveau de l'éducation, soit 32,3 %. La santé, ainsi que le niveau de vie sont à des niveaux certes supérieurs à 50 %, mais encore faiblement satisfaisants avec des valeurs respectives de 56,5, % et 57,2 %.

Graphique 4 : IDHE par dimension au Bénin en 2019

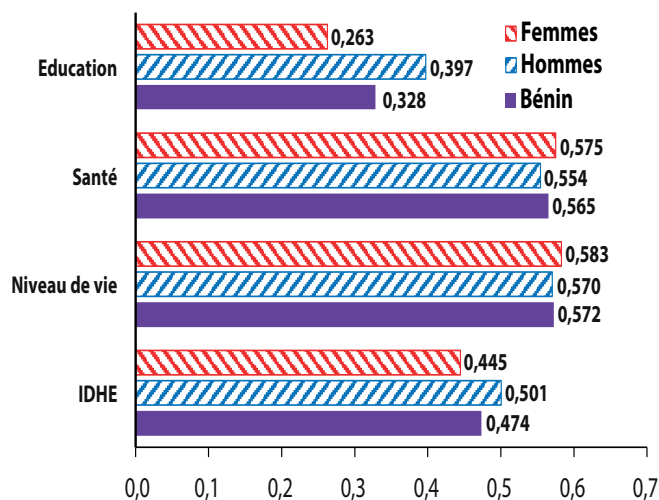


Source : Equipe nationale et CREG, 2019

La perspective sexospécifique révèle une certaine disparité. En effet, l'IDHE des hommes (0,501) est supérieur à celui des femmes (0,445). Si les hommes atteignent tout juste le seuil moyen de développement humain élargi, les femmes quant à elles sont en dessous de ce niveau.

Cet écart est notamment dû au très faible niveau de scolarisation des femmes comparées aux hommes. Bien que les femmes soient légèrement au-dessus en ce qui concerne la santé et le niveau de vie, l'indice d'éducation des hommes (0,397) est 1,5 fois supérieur à celui des femmes (0,263). Il existe donc de véritables inégalités entre hommes et femmes au sein du pays. Il urge alors de mener davantage de politiques de réduction des inégalités et d'accentuer les efforts de scolarisation des filles.

Graphique 5 : IDHE selon le genre au Bénin en 2019

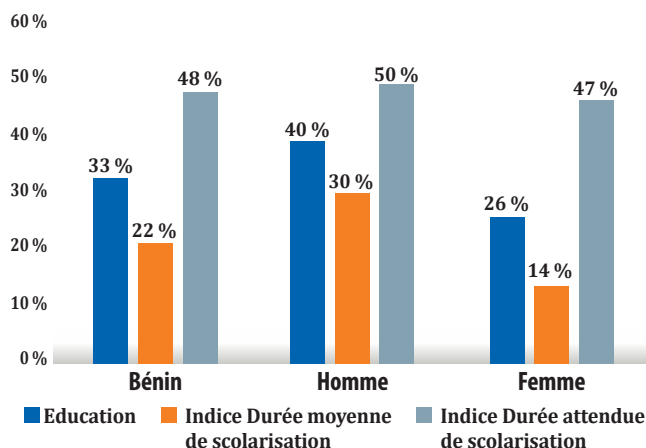


Source : Equipe nationale et CREG, 2019

5. FAIBLE NIVEAU D'ÉDUCATION PLUS PRONONCÉ CHEZ LES FEMMES

Les résultats de l'IDHE sont, à l'image des tendances observées au niveau national, creusés par les faibles performances observées au niveau de l'indice d'éducation pour les hommes comme pour les femmes. La faiblesse de l'indice d'éducation est cependant plus prononcée chez les femmes (22 %) représentant moins de la moitié du niveau relevé chez les hommes (48%), signe des fortes disparités entre les hommes et les femmes dans l'accès à l'éducation. Cette situation est principalement le fait de la durée moyenne de scolarisation qui est faible chez les femmes (14 % contre 26% pour les hommes), ce qui dénote un problème de maintien des femmes dans le système éducatif. En d'autres termes, les femmes de âgés de 25 ans ou plus ont passé 3,2 ans dans le système éducatif formel en 2019 (4,5 ans chez les hommes contre 2,1 ans chez les femmes) en 2019.

Graphique 6 : Indice d'éducation selon le genre



Source : Equipe nationale et CREG, 2019

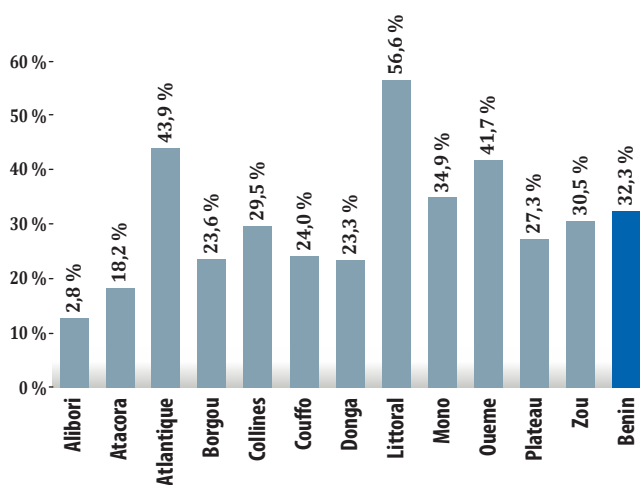


6. FORTES DISPARITÉS DÉPARTEMENTALES DE L'INDICE DE L'ÉDUCATION

En 2019, l'indice de l'éducation au Bénin est de 0,32. Il est faible et largement en deçà du niveau moyen selon la grille d'interprétation. Le déficit à combler, de l'ordre de 0,68 témoigne des efforts importants à fournir par les acteurs du système.

De fortes disparités existent entre les départements. On peut les classer en cinq groupes. Le premier contient les départements de l'Alibori et de l'Atacora avec des indices de l'éducation respectifs de 12,8 % et de 18,2 %. Le deuxième groupe est composé des départements du Couffo, de Borgou et de la Donga. Dans ces départements, l'indice de l'éducation est compris entre 23 % et 25 %. Le troisième groupe est celui des départements du Mono (34,9 %), du Zou (30,5 %), des Collines (29,5 %) et du Plateau (27,3 %). Le quatrième groupe est constitué des départements de l'Atlantique et de l'Ouémé dont les indices sont respectivement de 43,9 % et 41,7 %. Le cinquième groupe est constitué seulement du Littoral qui est le seul des douze départements du Bénin à avoir un indice de l'éducation moyen de 56,6 % (entre 50 % et 80 %). Les départements du Littoral, de l'Atlantique, de l'Ouémé et du Mono (40 %) sont les seuls à avoir un indice de l'éducation supérieur à la valeur au niveau national (Graphique 7).

Graphique 7 : Indice de l'éducation par département au Bénin en 2019



Source : Equipe nationale et CREG, 2019

7. COMMENT RELEVER LE NIVEAU DE L'INDICE DE L'ÉDUCATION ?

Pour relever l'IDHE, il faudra :

- Rééquilibrer et mettre en cohérence les dotations budgétaires allouées aux différents sous-secteurs de l'éducation et de la formation en tenant compte des besoins des départements et de l'équité genre ;
- Promouvoir davantage l'accès des filles à l'enseignement supérieur et leur maintien dans les filières scientifiques et techniques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **INSAE (2016)**, Rapport du RGPH4 sur les principaux résultats démographiques
2. **INStAD (2022)**, Tableaux de Bord Social 2021
3. **MEMP (2018)**, Plan Sectoriel de l'Education post 2015 (2018-2030)
4. **CREFAT (...)**. Dimensions et indicateurs de suivi de l'observatoire - Manuel de formation
5. **Kim, Jim Yong**. «The Human Capital Gap.» Foreign Affairs. 31 Aug. 2018. Web. 31 Aug. 2018
6. **Ministère du Plan et du Développement (2018)**, Plan National de Développement 2018-2025

EQUIPE DE RÉDACTION

YOVOGA Renaud Emilien	INStAD
AKPAHOUMBA M. Ezéchiél	INStAD
AMOUSSOU Nadège	GREG



Thiès, HLM Grand Standing, Rue GSH41, Sénégal
Tél. : +221 33 951 45 46
assistanat.creg@creg-center.org